

TIV Session mars 2018

Amis plongeurs,

Comme chaque année, nous allons faire contrôler les bouteilles de plongée inscrites au Club par les TIVs.

Lieu: Tougues

Date: **Samedis 17 et 24 mars 2018**

Reportez-vous aux tableaux sur la liste de convocation ci-jointe

Horaires: 09h00 - 13h00

Documents obligatoires: Licence et votre (vos) bloc(s) !

Bloc: La veille, **avant toute manipulation**, vous viderez votre bloc de tout son air.

Important: Si vous n'êtes pas à jour de vos cotisations les TIV ne pourront pas vous accepter. **Sans licence, aucune fiche bouteille n'est éditée donc pas de possibilité de les enregistrer pour la FFESSM.**

Vous possédez un bloc et votre nom ne figure pas sur la liste, merci de me joindre au **06 72 24 99 48** ou par mail ***tivexocetleman@gmail.com***

Parking: Afin de bien commencer la saison, merci de **ne pas vous garer dans le parc**

Les élèves en formation Niveau 2 procéderont à l'inspection des bouteilles du club.

RAPPEL: **AUCUNE INSCRIPTION DE BOUTEILLE LE JOUR DES TIV**

Si vous en achetez une entre aujourd'hui et les TIV veuillez l'enregistrer avant le 17 mars 2018

Salutations,
Le responsable TIV,
Gilles Detraz
Le 22/02/2018